

POURQUOI ? Afin de **développer les compétences professionnelles** exigées lors de l'examen, et évaluées notamment lors d'un oral de 45 min en fin de formation.

OÙ ? Dans des structures touristiques



Le BTS Tourisme a une vocation nettement commerciale. Il est donc indispensable de privilégier les structures permettant d'approfondir les compétences liées. Les possibilités sont variées avec cependant l'obligation pour l'étudiant d'être confronté aux clients ou aux fournisseurs (en direct, par téléphone, par mail...).

L'autonomie est privilégiée dans les démarches de recherche de stage de l'étudiant qui dispose d'un professeur référent pour entériner ses recherches.

Sur l'ensemble de la formation, l'étudiant devra **au minimum** avoir effectué un stage :

- Soit en **agence de voyages** (TO, distribution, réceptif)
- Soit en **office de Tourisme**

➔ *Chaque étudiant devra également s'assurer d'exercer au minimum une situation d'accompagnement (le guidage n'est pas considéré comme de l'accompagnement) pendant son parcours de professionnalisation.*

ORGANISATION ANNEE 2022-2023	LES STRUCTURES A PRIVILEGIER
<p>STAGES DE 1^{re} ANNEE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du 28 novembre au 16 décembre 2022 3 semaines Stage de découverte du milieu professionnel • Du 15 mai au 30 juin 2023 – 7 semaines <p>➔ <i>Ces deux stages ne pourront pas être effectués dans la même structure (à moins que l'employeur n'accepte d'indemniser l'étudiant-stagiaire)</i></p> <p>STAGE DE 2^{me} ANNEE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dates définies à la prochaine rentrée – 4 semaines 	<ul style="list-style-type: none"> • Agence de voyages • Voyagiste (tour-opérateur) • Office de Tourisme et autre organisme territorial • Agence de voyages réceptive • Autocariste, loueur de voitures, SNCF, domaine aérien • Compagnie de croisière • Service commercial de sites touristiques (châteaux, musées, parc naturel, parc de loisirs etc.) • Plateau d'affaires, centrale de réservation • Structure de tourisme associatif

D'autres structures de tourisme peuvent vous intéresser : service culturel de site touristique, réception des structures d'hébergement, écomusée, parc de loisirs, centre équestre... Assurez-vous d'avoir la possibilité d'acquérir les compétences commerciales attendues. Ce n'est qu'à cette condition que le stage sera validé par votre professeur référent.